



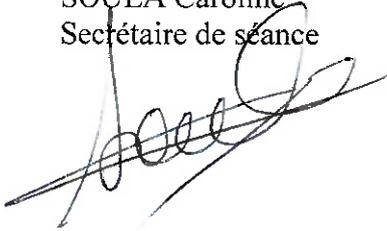
Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, a l'unanimité des membres présents :

POUR : 11	CONTRE :	ABSTENTION :	PROCURATION : 2
-----------	----------	--------------	-----------------

D'approuver le document d'orientation relatif à la modification du périmètre de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées au sein du SMDEA, et de donner un avis favorable à la modification de son périmètre au sein du SMDEA.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

SOULA Caroline  
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul  
Maire de Gabre



Le Maire,

Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 12 juillet 2024 et publiée le 12 juillet 2024